



Le 3 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Les conditions sanitaires que nous connaissons et la communication de Monsieur le Ministre de l'Education nationale nous conduisent à vous adresser des recommandations.

Merci de porter votre attention sur les points suivants afin de limiter les risques sanitaires :

- **Garder son enfant à la maison** à la moindre suspicion de maladie.
- **Renforcer les procédures de gestes barrière** : le port du masque doit être obligatoire en intérieur et extérieur(du CP à la 3^e). Le port du masque manifestement imparfait entraînera le retour de l'élève à son domicile.

Nous vous faisons parvenir les nouvelles règles d'isolement.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de toute évolution du protocole sanitaire.

Mme COURIBAUT



COVID-19

PERSONNELS ET ÉLÈVES : LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

PROFESSEUR, PERSONNEL ET ÉLÈVE DE PLUS DE 12 ANS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

POSITIF

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire

CAS CONTACT

- Pas d'isolement
- Test antigénique ou PCR immédiat
- Autotest à J+2, J+4*

- Isolement de 7 jours
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

CAS CONTACT

L'élève pourra rester en classe :

- Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif
- Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)

*j = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Janvier 2022

